

La lettre d'info

de l'Association Nationale de Retraités, reconnue d'intérêt général

3 octobre 2025

A LA UNE

ANR. Lieu de partages !

Notre association n'est pas seulement un lieu de loisirs. Sur les questions concernant les retraités et les objectifs à faire payer les retraités, l'ANR avec sa commission défense reste et restera vigilante. Sur les questions relatives aux retraites pour les ponctionner, l'ANR veille et veillera... Sans omettre l'accès aux soins ou le maintien à domicile. Mais nous ne devons pas oublier l'importance aussi de maintenir des liens entre nous : lien de partage, lien de convivialité, lien d'entraide.

Les groupes départementaux de l'ANR, sont l'occasion de rompre l'isolement par les rencontres, les marches, les repas festifs, les sorties culturelles et de maintenir « une vie active » par le bénévolat et l'entraide. Tous les groupes proposent actuellement pour nos adhérents de beaux programmes pour « se rencontrer ».

Rencontre avec le groupe Allier qui a déjà composé un beau programme de voyages pour 2026. Nedde (Haute-Vienne) et ses alentours du 4 au 7 mai, les Trésors de Castille du 1^{er} au 8 juin, Chamonix du 7 au 12 septembre et durant toute l'année de nombreuses balades le troisième jeudi du mois... Sans oublier les concours de belote et parties de pétanque et les repas festifs aux quatre coins du département. Beaux moments de partages avec les adhérents ! <https://anr03.fr/>

Le groupe Essonne a prévu un après-midi au théâtre des 2 ânes le 7 décembre, une journée au musée des arts forains le 6 novembre suivi d'un déjeuner à l'auberge Aveyronnaise, un Loto le 17 novembre et des après-midi jeux, un voyage-séjour aux îles de Malte à l'automne 2026. <https://www.anressonne.fr/sommaire/>

Le groupe Sarthe a quant à lui mis en place un programme digne « d'un syndicat d'initiatives ». Des marches : douces, marches adaptées, marches nordiques – 7 dates proposées dans le dernier trimestre 2025. Un dimanche récréatif à Sablé sur Sarthe (visite d'un atelier, repas et spectacle). Visite du musée des pompiers du Mans. Jeu de Loto dimanche 23 novembre sans oublier un repas de secteur le 3 octobre et pas moins de 5 voyages et séjours programmés pour 2026. Ce groupe a la particularité de ne pas perdre d'adhérents ! <https://www.anrgroupe72.com/>

Sur le magazine La Voix de l'ANR d'octobre : A la une : « Les nouvelles règles du démarchage téléphonique », le groupe ANR d'Ile et Vilaine sous toutes les couleurs et un très bon article de la commission Défense sur « une analyse critique des propositions budgétaires envers les retraités ».

Nouveau : message du CSEC d'Orange. La Voix de l'ANR est désormais reconnue comme magazine dont le montant de l'abonnement est pris en charge suivant le quotient familial par le CSEC d'Orange (Comité d'entreprise) suivant les modalités décrites sur le site <https://ce-orange.fr/CAS/login> (guichet Loisirs). Pour y prétendre les adhérents de l'ANR au CSEC d'Orange recevront la démarche à suivre. (Un justificatif d'abonnement leur sera délivré que s'ils sont à jour du paiement de la cotisation).

ACTUALITES

Quelles solutions en cas de difficultés pour payer vos impôts ?

Vous rencontrez des difficultés pour payer votre solde d'impôt ? Vous pouvez demander à bénéficier d'un délai de paiement, voire, dans des cas très exceptionnels, d'une remise gracieuse.

Lorsque votre solde d'impôt est supérieur à 300 €, l'administration fiscale a mis en place un système d'étalement automatique ; vous êtes prélevé en 4 mensualités, les 25 septembre, 27 octobre, 27 novembre et 29 décembre 2025 pour les avis d'impôt transmis à l'été 2025.

Ce dispositif de paiement en 4 fois peut, selon votre situation, être insuffisant pour vous aider à faire face à des difficultés financières passagères. Si vous ne pouvez pas vous acquitter de votre impôt sur le revenu ou de votre taxe foncière, vous pouvez demander à titre exceptionnel un délai de paiement à l'administration fiscale.

Arrêt de travail : L'Assurance Maladie agit pour lutter contre la fraude

Depuis le 1^{er} septembre, l'Assurance Maladie rejette tout avis d'arrêt de travail papier non sécurisé. Quand le médecin ne peut pas transmettre l'arrêt de travail à l'Assurance Maladie de façon dématérialisée, il doit désormais utiliser un nouveau formulaire sécurisé. En cas de rejet, le formulaire non sécurisé est retourné au prescripteur pour qu'il réalise un avis d'arrêt de travail au bon format, que le patient doit envoyer à sa CPAM. Par ailleurs pour promouvoir le bon usage de l'arrêt de travail, l'Assurance Maladie rappelle qu'il s'agit d'une prescription médicale et sensibilise chacun à l'ensemble des bons réflexes à adopter.

Nouveaux tarifs pour les timbres et les colis

À partir du 1^{er} janvier 2026, les prix des courriers et des colis augmenteront de 7,4 % en moyenne. Ces ajustements tarifaires ont été annoncés par La Poste dans un communiqué du 28 juillet 2025.

Cette évolution s'inscrit dans le dispositif d'encadrement pluriannuel des tarifs décidé par l'Autorité de régulation des communications électroniques des postes et de la distribution de la presse (Arcep). Elle doit permettre « d'assurer la pérennité du service universel postal avec une qualité élevée dans un contexte de baisse continue du volume du courrier ».

Pour info : La lettre Verte passera de 1,39 € à 1,52 €.

BONS PLANS

Un propriétaire peut-il garder un double des clés du logement de son locataire ?

Oui, le propriétaire peut conserver un double des clés du logement qu'il a mis en location. Mais il n'a pas le droit d'entrer dans le logement sans l'accord du locataire. Même en cas d'urgence (par exemple, un dégât des eaux), le propriétaire doit avoir l'autorisation du locataire, avant d'entrer dans le logement.

Si le propriétaire entre dans le logement sans l'accord du locataire, le locataire peut porter plainte pour violation de domicile. Le propriétaire peut être condamné à une peine allant jusqu'à 3 ans de prison et à une amende pouvant atteindre 45 000 €.

À savoir. Rien n'interdit au locataire de changer la serrure ou le barillet de la porte pendant toute la période du bail, à la condition de remettre la porte à son état initial lorsqu'il quitte définitivement le logement.

Un dispositif de vidéo-surveillance filmant un chemin voisin est-il légal ?

La Cour de cassation a rendu un arrêt sur l'installation d'une caméra de vidéo-surveillance filmant un chemin de passage du voisinage. Un tel dispositif respecte-t-il la loi ?

Plusieurs personnes assignent leur voisin en justice afin d'obtenir le retrait d'un dispositif de vidéo-surveillance installé sur sa propriété. D'après elles, cette caméra est orientée vers un chemin de passage commun au voisinage, ce qui porte atteinte à la vie privée des passants filmés. Sont-elles dans leur droit en demandant le retrait de cette caméra ? La cour d'appel rejette la demande des requérants. Selon elle, la présence de cette caméra ne constitue pas une atteinte à la vie privée des voisins car elle ne couvre qu'un chemin de passage. Elle juge donc qu'il n'y a pas de trouble anormal de voisinage.

Les requérants se pourvoient en cassation. La Cour de cassation casse et annule la décision rendue en appel. Pour elle, la captation de l'image des personnes empruntant ce chemin commun au voisinage constitue une atteinte à leur vie privée.

A L'ACTION

Vous déménagez ? Changez votre adresse en une seule fois !

On le sait, la retraite est souvent synonyme de déménagement... Pour déclarer vos nouvelles coordonnées, simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et certains organismes privés, modifier une fois votre adresse sur la démarche « changement d'adresse ». C'est un service gratuit, rapide et efficace. Dès que l'adresse est à jour auprès des organismes sélectionnés, vous recevez un mail de confirmation.

Passez par la démarche <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R11193> . En quelques clics, vous mettez à jour votre adresse auprès de : votre fournisseur d'énergie (EDF), France-Travail (anciennement Pôle emploi), la sécurité sociale : assurance maladie, allocations familiales et caisses de retraite (Agirc-Arrco, CPAM, CAF, Caisse des Dépôts, MSA...), le service des impôts, le service en charge des cartes grises (SIV) et votre mairie.

Plusieurs produits à base de nicotine bientôt interdits en France

Les sachets et billes de nicotine, ainsi que d'autres produits oraux contenant cette substance, ne pourront plus être consommés en France à compter du 1^{er} avril 2026. Cette interdiction ne s'applique pas aux dispositifs médicaux utilisés comme substituts nicotiniques pour arrêter de fumer.

Les sachets de nicotine, aussi appelés « pouches », sont de petits pochons contenant de la nicotine et déclinés en divers arômes (menthe, fruits rouges, cola, etc.) ; ils se glissent entre la lèvre supérieure et la gencive pour diffuser de la nicotine à travers la muqueuse buccale. Ils ne contiennent pas de tabac.

Peut-on se faire rembourser son billet d'avion si on rate ou annule son vol ?

En principe, le prix du billet n'est pas remboursable si vous ne prenez pas votre vol. Cela vaut notamment dans l'un des cas suivants :

- Vous avez raté le décollage à cause d'un retard dans les transports
- Vous n'avez pas « embarqué » (manque de documents) : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F591>
- Vous avez raté un vol en raison de retards aux contrôles de sécurité
- Vous n'avez pas respecté l'heure d'embarquement du vol.

Certaines compagnies appliquent en plus des frais appelés « no-show » (non-présentation), qui correspondent à des pénalités forfaitaires, des frais de dossier ou de réémission, voire des frais liés à la remise en vente de votre place. Ces frais viennent s'ajouter à la perte du billet.

Cependant, si votre annulation est liée à un motif légitime (une maladie, un empêchement professionnel ou un décès dans votre famille), vous pouvez, sous certaines conditions, être indemnisé grâce à une assurance annulation. Cette assurance peut être souscrite séparément (ou être incluse dans certaines cartes bancaires).

L'INFO DU MOIS

Auto : Tous savoir sur les pièces auto de réemploi

Saviez-vous que, depuis 2017, les garagistes doivent vous proposer des pièces auto issues de l'économie circulaire. Moins coûteuse et tout aussi fiables que les pièces neuves, elles permettent de réduire notre impact environnemental.

INFOS PRATIQUES

La Mongie, l'altitude à l'état pur

Séjour grand air à La Mongie - Résidence de Tourisme au pied du col du Tourmalet. Prenez de l'altitude dans les Hautes-Pyrénées ! À 1 900 mètres, notre résidence de tourisme à La Mongie vous accueille dans un cadre authentique et apaisant, au cœur d'un environnement montagnard grandiose.

Voir date et tarifs. https://www.portail-malin.com/catalogue/vacances/4_national_d00.html

Escapade à Colmar

Découvrez la féerie de la période des marchés de Noël en Alsace !

Capitale du centre Alsace, entre Strasbourg et Mulhouse, à proximité de l'Allemagne et de la Suisse, Colmar offre aux visiteurs un raccourci saisissant de plus de mille ans d'histoire européenne. Diversité de ses paysages, richesse de son patrimoine viticole, architectural ou culturel font de ce territoire un endroit idéal pour un séjour réussi en Alsace. Le marché de Noël de Colmar est l'un des plus réputé d'Alsace, pour la qualité des produits exposés et la beauté de ses décorations.

Logement à l'Appart 'hôtel Odalys La Rose d'Argent 4* <https://www.touloisirs.fr/connexion>

Votre version imprimable « .pdf » de cette lettre : <https://tinyurl.com/ANRLETa>

Vos anciens numéros : <https://www.adherents.anrsiege.fr/publications/>

Recevez en priorité La Lettre d'INFO (newsletter)

Vous devez impérativement vous inscrire sur notre site <https://www.anrsiege.fr/newsletter/>

Réalisation : Communication de l'ANR octobre 2025



<https://www.anrsiege.fr/>



anrsiege@orange.fr



<https://www.facebook.com/ANR.BienVivreSaRetraite/>

Ouvert à tous, la vie de nos Groupes



<https://www.facebook.com/groups/groupepedesamisdelanr>